



REVUE DES FINANCEMENTS 2019

Fiche n°1

Appel à projet FEDER-FSE Région Sud

Octobre 2019

La Région Sud a inscrit au Programme FEDER-FSE 2014-2020 un axe 3 « Transition énergétique et valorisation durable des ressources », au sein duquel figure le soutien au déploiement de **modes de transport durables alternatifs à la voiture individuelle**.

Dans cette optique, un Appel à Projet FEDER relatif au développement des véloroutes et voies vertes devrait paraître, **en octobre 2019**. Les aménagements visés doivent répondre à une exigence de report modal. C'est une condition d'éligibilité. Ainsi, sont exclus de l'appel les projets de véloroutes non connectées à un autre mode de transport.

Enveloppe globale : 5 millions d'euros de FEDER.

Taux d'intervention : entre 50% et 70 %, pour un montant plancher de FEDER qui devrait se situer entre 150 000 et 200 000 € HT. Cela signifie donc que les projets doivent coûter a minima 300 000 € HT. La subvention FEDER portera essentiellement sur les travaux d'aménagements, les équipements et les études uniquement si elles débouchent sur des travaux intégrés dans le projet.

La date de fin d'exécution physique des opérations devra se faire au plus tard le 31/12/2022 et de fin d'éligibilité des dépenses des opérations le 30/06/2023. Cela nécessite que les projets déposés soient matures voire déjà engagés - mais non terminés.

A noter : les projets qui pourront être déposés peuvent ne pas être éligibles au cadre d'intervention du Schéma régional des véloroutes et l'être au regard des critères du FEDER. Les projets d'ores-et-déjà objet d'une demande de subvention au titre du cadre d'intervention régional peuvent également répondre aux critères du FEDER.

Pour toute question, merci de vous adresser à :

Elodie GARIDOU Chargée de mission FEDER - Biodiversité et mobilité durable
Direction des Affaires Européennes Service FEDER
egaridou@maregionsud.fr - 04 91 57 54 07